



Mariage avec un sans papiers

Par **americ**, le **29/05/2013 à 18:59**

bonjour!rnça va faire bientôt 3 ans que je vis en France illégalement (visa roumain court séjour pas schengen.rndepuis 1 an déjà je suis en relation avec une Française qui vit en Normandie, et que je fréquente régulièrement; nous voulons officialiser notre union(mariage) mais j'ai peur que cela ne puisse se faire, ou même que malgré cela je ne sois pas régularisé au niveau de la préfecture.rn1- Y'a t-il une probabilité que nous nous marions et que je sois régularisé sans être obligé de rentrer au Cameroun mon pays d'origine?rn2- Quelle serait la meilleure procédure à suivre?rnMerci de bien vouloir me répondre.rnCordialement!

Par **GUEDEGBE91**, le **21/07/2013 à 22:26**

Bonjourrrnrça fait fait un an et demi que je vis avec ma copine dont son visas est périmé. Nous envisageons nous marier. notre dossier est près pour être déposer à la mairie. Est le dossier sera accepté pour que nous puissions nous marier ?rn**merci**